

Utilité sociale et conscience écologique - BONNES PRATIQUES

Usagers recevant l'aide maximale PEFSAD

- Créer des partenariats avec les organismes communautaires et les municipalités;
- Tenir un registre de l'aide financière PEFSAD obtenue pour chaque usager;
- Analyser l'aide financière octroyée afin de suivre l'évolution du nombre d'usagers bénéficiant de l'aide maximale du PEFSAD et comparer les données d'année en année;
- Inclure l'aide maximale du PEFSAD dans les critères de priorisation de la liste d'attente pour l'affectation d'une nouvelle ressource.

Rationalisation écologique des déplacements

- Mettre à disposition des vélos à assistance, des véhicules partagés ou électriques;
- Accompagner l'achat ou la location d'un véhicule faible carbone pour les salarié·es
- Organiser les journées "quartier" (interventions proches regroupées);
- Utiliser un outil de suivi des kilométrages et GES (GEOTAB, Mon Impact Transport);
- Mettre en place une politique d'équipement différencié selon le territoire;
- Proposer des formations à l'éco-conduite ou au repérage d'itinéraires optimisés;

Gériatrie sociale

- Mettre en place un plan de formation incluant la gériatrie sociale;
- Prévoir des entretiens annuels avec les aides à domicile pour repérer leurs besoins et souhaits de formations;
- Établir un partenariat fort avec les organismes communautaires et la Fondation AGES.

Politique de priorisation de la liste d'attente

- Créer des partenariats avec les organismes communautaires et les municipalités;
- Intégrer des outils de priorisation pour appuyer l'ordre d'affectation des ressources en tenant compte des enjeux individuels de chaque usager;
- Établir des critères de priorisations appropriés au niveau d'urgence de prise en charge d'un nouvel usager (ex : âge du futur bénéficiaire, montant de l'aide financière PEFSAD approximative, urgence de la situation; problèmes de santé limitant la possibilité d'effectuer l'entretien, les problèmes de mobilités, la présence d'un fort réseau sociale, la présence d'une surveillance au domicile, etc.);
- Déclencher l'affectation selon le niveau de priorisation et d'urgence de prise en charge de l'usager et non par selon les ressources disponibles;

- Respecter les priorisations attribuées dans l'affectation avant les autres critères (ex : disponibilité de la ressource ou territoire éloigné);
-

Revision #2

Created 29 July 2025 13:43:11 by Admin

Updated 14 October 2025 19:44:54 by Admin